

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DU PETROLE, D'ÉNERGIE ET DES MINES

SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ



TERME DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant dans le domaine des

Télécommunications

JANVIER 2023

I. Contexte

La SOMELEC envisage la mise en place un plan d'actions pour son projet de valorisation de la fibre optique et envisage, via la location des capacités excédentaires, de participer aux efforts des autorités publiques visant à renforcer le backbone national du haut débit, élément clé de la transformation numérique.

Pour ce faire elle compte recruter un expert national spécialiste en télécommunication (ingénieur et/ou économiste) pour l'assister dans cette mission.

Le financement de cette prestation se fera sur fonds propres de la SOMELEC pour l'exercice 2023.

II. Objectif de la mission

Les présents termes de référence ont pour objectif le recrutement d'un consultant individuel spécialisé dans le domaine des Télécommunications.

III. MISSION DU CONSULTANT

Le Consultant devra réaliser les activités et tâches suivantes :

1. Faire un état de lieu du réseau optique (backbone) de la SOMELEC
2. Analyser le cadre légal et réglementaire applicable à l'offre de connectivité en Mauritanie;
3. Faire un benchmark des conditions tarifaires et techniques de l'offre de capacité dans le pays et élaborer un projet d'offre de connectivité pour la SOMELEC.
4. Réaliser un projet de plan d'affaires (Business plan): catalogue d'interconnexion et d'accès et le mode de gestion adapté.
5. Finaliser le plan d'affaires et l'offre de connectivité du réseau backbone de la SOMELEC.

A l'issue de cette étude, le consultant établira un document incluant :

- 1 l'élaboration pour chaque offre de service d'une structure tarifaire avec des niveaux tarifaires pertinents.
- 2 le Calage du business plan (BP) par rapport aux choix proposés
- 3 la documentation et le BP qui contiendra la liste des services avec les tarifs associés.

Le consultant fournira aussi à la SOMELEC les documents suivants :

- Un document présentant la méthodologie.
- Un rapport d'état de lieu du réseau optique (backbone) de la SOMELEC
- Une vision stratégique du marché
- Une analyse internationale
- Une vision stratégique des responsables du projet
- Le cadrage des services
- Un recueil des données
- Le modèle technico-commercial et financier
- Le modèle Excel
- La restitution du modèle avec les hypothèses, paramètres, résultats..
- Les services avec les tarifs associés.

IV. CALENDRIER ET LIVRABLES

a) Calendrier

L'exécution de la mission commencera dès la notification faite au Consultant pour commencer à fournir les services et s'étalera sur une durée de trois (3) mois.

b) Livrables

Le Consultant soumettra les livrables suivants selon le chronogramme indicatif ci-dessous :

Calendrier	Livrables
Une (1) semaine à compter la date d'entrée en vigueur du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Un document présentant la méthodologie
Trois semaines à compter la date d'entrée en vigueur du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport d'état de lieu du réseau optique (backbone) de la SOMELEC
Huit (8) semaines à compter la date d'entrée en vigueur du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport provisoire sur le plan d'affaires (avec ses annexes au format Excel) • Des recommandations pour d'éventuels aménagements à apporter sur la structure responsable de l'activité au sein de la SOMELEC
Douze (12) semaines à compter la date d'entrée en vigueur du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Version finale du rapport sur l'offre de connectivité du réseau backbone de la SOMELEC contenant : <ol style="list-style-type: none"> 1. l'analyse du cadre légal et réglementaire applicable, 2. les résultats du benchmark,

Calendrier	Livrables
	<ol style="list-style-type: none"> 3. l'offre de connectivité internationale en Mauritanie 4. des recommandations sur les modalités de backhaul depuis les opérateurs et FAI's pour accéder aux réseaux de la SOMELEC 5. le plan d'affaires 6. annexes (en particulier modèle Excel de plan d'affaires)

V. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT

Le Consultant doit disposer d'une solide expérience dans le domaine des télécommunications et notamment le partage des infrastructures télécoms basées sur la fibre optique, ainsi il doit avoir les références minimales suivantes :

- Avoir un Diplôme supérieur (BAC+5) en économie ou être un ingénieur des télécommunications ou un diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des télécommunications / TIC ;
- Avoir une expérience prouvée dans l'élaboration de plan d'affaires et la modélisation technico économique dans le secteur des télécommunications ;
- Avoir une expérience prouvée dans les marchés de gros des télécommunications, et notamment dans les produits large bande.

VI. CONFLIT D'INTÉRÊT

Le Consultant est tenu de divulguer tout conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel découlant d'autres missions. Lorsque le Consultant représente actuellement une partie ou des parties prenantes potentielles qui créeraient un conflit d'intérêt ou dans la mesure où un conflit d'intérêt pourrait survenir à l'avenir.

Le Consultant doit détailler toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt en rapport avec l'exécution de cette mission.

VII. CONFIDENTIALITÉ

Le Consultant est tenu de garder confidentielles toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement,

ainsi que toutes les copies ou analyses qu'il a faites, ou qui ont été faites par la SOMELEC ou par des tiers.